**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 78 (1933)

**Heft:** 12

Rubrik: Informations

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **INFORMATIONS**

### Mouvement dans le haut commandement.

Sacrifiant au principe que nous avons adopté, de retracer ici, à titre documentaire, la carrière de ceux de nos officiers qui sont appelés à de hautes fonctions militaires ou qui, après les avoir dignement revêtues, quittent le métier des armes, il nous importe de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les nominations et mutations, relativement nombreuses, de cette fin d'année.

Le colonel cdt. de corps Guisan, succédant au regretté colonel Sarasin, a pris le commandement du 1<sup>er</sup> corps d'armée. La personnalité de ce chef éminemment sympathique est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur le bénéfice que retireront de sa présence à leur tête, les troupes des 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> divisions. Le colonel Guisan possède ce don, qui n'est point courant, d'être à la fois sévère dans ses exigences et humain dans l'exercice de son commandement. C'est le secret de la confiance qu'il inspire à tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, à des titres divers. Débordant d'activité, ayant une haute conception du devoir militaire, juste et bienveillant, tel est ce chef que les troupes romandes espèrent conserver longtemps encore.

Le colonel cdt. de corps Wille, quittant sa fonction de chef d'arme de l'infanterie, passe au 2<sup>me</sup> corps. Pendant ses deux années d'activité à la tête de l'un des services les plus importants de notre armée, l'instruction de l'infanterie a subi la marque de sa forte personnalité. Particulièrement apte à connaître les multiples besoins de cette arme, en constante évolution tactique et technique, le colonel Wille s'est efforcé de mettre au point ses procédés d'instruction et de renforcer sa discipline. Définissant clairement les buts à atteindre, il en a précisé les moyens à la lumière de sa longue expérience d'instructeur et d'ancien commandant des écoles centrales. Son influence directe sur le corps d'instruction, avec lequel il n'a cessé de garder un contact étroit, lui a permis de mieux coordonner les efforts de tous ceux qui sont au service d'une même cause.

Le colonel-divisionnaire Borel, promu récemment officier

général et dont la rapide et brillante carrière n'est plus un étonnement pour personne, tant elle est conforme aux prévisions de tous, remplace le colonel Wille dans la direction du Service de l'infanterie. Une abondante tâche et complexe attend le nouveau chef d'arme, à la veille de notre réorganisation militaire, dont les principes ont été judicieusement posés, mais qu'il va falloir faire passer dans le domaine des réalisations pratiques. Notamment l'augmentation des fusils-mitrailleurs et des mitrailleuses, de même que l'affectation d'engins d'accompagnement au bataillon d'infanterie vont exiger une nouvelle mise au point de l'emploi tactique de cet important corps de troupes. Le colonel Borel, rompu depuis longtemps aux problèmes d'organisation et d'instruction, pour avoir collaboré à la rédaction de la plupart de nos règlements et commandé pendant de nombreuses années nos écoles centrales, n'aura aucune peine à faire figure de grand chef et à imposer ses conceptions dont on s'est toujours plu à reconnaître la belle clarté. Esprit lucide, dépourvu de toute idée préconçue et de tout schéma, voyant instantanément les grandes lignes d'une question, ayant la rare qualité de penser et de s'exprimer avec précision, le colonel Borel était, à n'en pas douter, l'officier le plus apte à justifier la confiance qu'a placée en lui notre ministre de la guerre.

On sait que le colonel Borel, né en 1884, après avoir commandé comme capitaine une compagnie de mitrailleurs attelés, puis comme major et lieutenant-colonel des corps de troupes neuchâtelois, parallèlement à une fertile carrière dans l'état-major général et dans le corps d'instruction de la 2<sup>me</sup> division, était à la tête de la brigade d'infanterie 4 au moment de sa nomination de chef d'arme de l'infanterie.

Rappelons également qu'il effectua, en août et septembre 1917, un stage sur le front français; qu'il est breveté de l'Ecole supérieure de guerre, dont il fut un brillant élève, de 1919 à 1921, et qu'il a été, en 1930, délégué aux grandes manœuvres de Lorraine.

Il est réconfortant de voir cet officier de grande valeur arriver, jeune encore, et en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, à l'une des plus hautes charges de notre armée.

Le colonel Henri-Charles Lecomte, fils de feu le colonel-divisionnaire Lecomte et officier-instructeur des troupes du génie, a demandé au Conseil fédéral à être mis au bénéfice de la retraite, pour raisons de santé.

Ce départ sera regretté par tous les amis — et ils sont nombreux — que le colonel Lecomte, blanchi sous le harnais, s'est attachés grâce à l'agrément de son commerce, à la franche bonhomie de son caractère et aux nobles sentiments de son cœur.

La Revue militaire suisse, dont le colonel Lecomte est depuis de nombreuses années le précieux et dévoué collaborateur, tient à lui rendre ici le juste hommage qu'il mérite. Comment pourraitelle mieux s'acquitter de cet agréable devoir qu'en rappelant à ses lecteurs la longue et utile carrière de cet officier sympathique.

Né en 1869, le colonel Lecomte, après avoir obtenu ses grades de bachelier ès lettres et ès sciences et porté la casquette de Belles-Lettres, fait en 1888-89 deux semestres à l'école forestière de Zurich. Comme étudiant, il collabore, dès 1886, à notre revue.

Très tôt séduit par la carrière des armes, il se fait admettre, à titre exceptionnel — et grâce aux relations que son père avait dans l'armée américaine depuis la guerre de Sécession — à l'Académie militaire de West-Point, dont il est élève régulier de 1889 à 1893. De janvier à juin 1894, il effectue un stage à l'école d'infanterie et de cavalerie de Leavenworth.

Rentré en Suisse avec le projet de prendre rang dans le corps des instructeurs du génie, qui était son arme de prédilection, il prit part, de 1896 à 1933, à 40 écoles d'officiers et à plus de 100 écoles et cours spéciaux relevant de son arme, dont une bonne moitié en qualité de commandant.

Comme officier de troupe, il franchit rapidement les divers échelons. Commandant du bataillon de sapeurs 2 en 1905, promu lieutenant-colonel en 1910, il fit toute sa carrière à la 2<sup>me</sup> division, dont il fut, de 1912 à 1917, le chef du génie. Pendant de nombreuses années, il a été titulaire du cours de fortification aux écoles centrales I et II.

Enfin, il est, depuis 1917, l'un des collaborateurs militaires de la Gazette de Lausanne.

On ne verra plus, ni à Yverdon ni à Brugg, ces garnisons du génie où il régnait en maître, le colonel Lecomte. Il s'était singulièrement incorporé à ces bonnes villes moyenâgeuses, avec cette faculté d'assimilation et cette souriante philosophie qui sont le propre de sa personne. L'atmosphère de ces bourgades tranquilles se prêtait à sa méditation sur les hommes et les choses. Aimé et respecté de ses hommes et de la population, il accomplissait là modestement, à l'abri des fâcheux, son utile labeur. On n'entendra plus, ni à Brugg ni à Yverdon, les bons mots du colonel Lecomte, qu'il confectionnait avec ce bon sens et disait avec ce savoureux accent du terroir qui étaient l'un des aspects de sa riche nature.

Le colonel Lecomte a servi utilement l'armée et le pays pendant 39 ans. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa retraite méritée. Ses nombreux amis ne l'oublieront pas et lui demeurent affectueusement dévoués.

Le colonel Claude de Perrot a également demandé à être relevé de sa fonction d'instructeur d'arrondissement de la 2<sup>e</sup> division.

Né en 1870, il fait ses premières armes, et un stage de 9 ans, à Berlin, dans le régiment des fusiliers de la garde. Rentré en Suisse en 1898, il est nommé instructeur de tir à Wallenstadt, où il demeure de 1899 à 1901. Après avoir passé deux ans en qualité d'instructeur d'infanterie à St-Maurice, il est appelé à Berne en 1903; on lui confie l'important poste de chef de section au Service de l'état-major général, qu'il occupera pendant 9 ans, de 1903 à 1912. En 1913, il est transféré à Colombier où, durant 20 ans, il sera à la tête de l'instruction de la 2<sup>e</sup> division. Son grade de colonel date de février 1915.

Comme officier de troupe, le colonel de Perrot commanda la cp. fus. IV/17, le bataillon 12, l'ancien régiment 7, le régiment de montagne 6, puis successivement les brigades 9, 4 et 5. Entre ses commandements, il fut officier d'état-major général affecté à la Garnison de St-Maurice, puis chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> division ; enfin sous-chef d'état-major de l'armée.

Le colonel de Perrot qui fut toujours, même dans les fonctions importantes qu'il assuma, un officier d'une grande modestie et d'une rare abnégation, nous en voudrait, nous le savons, d'insister davantage sur sa fertile carrière militaire. Mais nous commettrions une injustice de ne pas relever ici les traits dominants de son caractère: sa haute conception du devoir et de la discipline militaires, sa foi en la valeur de notre armée, l'amour qu'il avait de son métier.

Animé d'un idéal patriotique élevé, bénéficiant d'une large culture, soldat dans l'âme, il fut le type achevé du chef qui ne se contente pas seulement d'ordonner, mais qui, en toutes circonstances, montre l'exemple. Dans les écoles d'aspirants qu'il commandait, il avait pris pour règle d'imposer à ses futurs lieutenants de gros efforts physiques, qui devaient leur donner la mesure de leur volonté à vaincre la fatigue et à tremper leur caractère. Durant les longues marches effectuées en rase campagne ou en haute montagne et qui, sous le colonel de Perrot, étaient devenues proverbiales, ce chef de plus de soixante ans, constamment en tête de colonne, s'astreignant volontairement à un régime d'ascète, faisait figure d'un beau soldat des temps héroïques. Il en avait l'âme, la magnifique foi et sur les horizons toujours renouvelés, sa mince silhouette était, pour les traînards et les découragés, le symbole d'une énergie sans défaillances et aussi... du ralliement nécessaire et inévitable.

Après avoir atteint, pendant la période du service actif, les honneurs les plus enviés, le sort voulut qu'il vînt reprendre, à Colombier, la tâche plus modeste qu'il avait commencée. Sans découragement et sans amertume, il continua à faire ce que le devoir exigeait, au jour le jour. Cette attitude, qui exprimait si bien la conception qu'il avait de la discipline suprême est sans doute le plus bel enseignement qu'un chef puisse donner à ceux qui montent dans son sillage. Elle fait le plus grand honneur à celui dont la longue carrière militaire prend fin avec une telle dignité.

Le colonel Edmond Sunier, commandant des écoles de recrues à Colombier, a été nommé instructeur d'arrondissement de la 2<sup>e</sup> division, en remplacement du colonel de Perrot.

Né le 2 juin 1879, il fit ses études à Neuchâtel et obtint, en 1902, le grade de licencié ès sciences.

Nommé lieutenant en 1899, il est incorporé dans la compagnie de carabiniers II 2 dont il prend le commandement, comme capitaine, dès 1907. Après un stage de 3 ans à l'état-major général, il est placé, dès 1913, à la tête du bataillon de carabiniers 2. C'est avec ce corps, dont il ne tarde pas à faire une troupe d'élite, très homogène dans son esprit, qu'il mobilise en 1914. Promu lieutenant-colonel en décembre 1919, il commande le régiment de landwehr 38, puis le régiment 8 neuchâtelois. En 1925 il est fait colonel; on lui confie alors successivement les brigades 19, 5, puis 4. En 1930, il commande la division légère aux manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée. Ayant démissionné en décembre 1931 il fut mis à la disposition du Conseil fédéral, à cette même date.

Comme on le voit, le colonel Sunier a eu le privilège, peut-être unique, de commander toutes les troupes d'infanterie neuchâteloises de la 2<sup>e</sup> division, soit le bat. car. 2, et les régiments 8 et 38.

Nommé instructeur d'infanterie en 1905, il fut initialement affecté à la place d'armes de Coire. De 1903 à 1911, il sert dans l'ancienne 8e division. Transféré à Colombier en 1912, il y a fonctionné comme instructeur dans les différentes écoles, jusqu'à ce jour.

Le colonel Sunier a fait partie, en 1919, d'une mission militaire conduite par feu le colonel Sarasin et qui parcourut le front italien, notamment les champs de bataille de l'Isonzo, de la Piave et des Sette Comuni. En 1922, il effectua le cours de franchissement de grade, à Versailles et au camp de Coetquitam, en Bretagne.

Cet officier distingué, cultivé, qui bénéficie d'une expérience de 30 années passées dans l'instruction militaire et qui attache à l'éducation du soldat le prix qui convient, ne manquera certes pas de poursuivre utilement et pour le bien de notre armée, l'importante tâche qu'il aborde aujourd'hui.

Le colonel Otter, commandant des écoles de tir de Wallenstadt et que de nombreux officiers romands ont eu l'avantage de connaître et d'apprécier dans ce sanctuaire de notre sport national, prend sa retraite à la fin de l'année.

Né en 1867 à Soleure, il gravit rapidement les divers échelons de commandement. Le régiment 29, les brigades 9, 23, puis 6 l'eurent successivement pour chef.

Comme instructeur, il fit la plupart de ses services aux écoles de tir de Wallenstadt, dont il devint le commandant, le 1<sup>er</sup> avril 1919.

Le 11 novembre 1933, le colonel Otter fêtait ses 40 ans de service comme instructeur.

Sa réputation de tireur de précision n'est plus à faire. Pendant de longues et nombreuses années, il fut un champion inégalé. Titulaire de la maîtrise fédérale et de toutes les maîtrises cantonales dans le tir au fusil et au pistolet, le colonel Otter a grandement honoré notre sport national. Pendant sa longue activité à Wallenstadt, il a eu, grâce à ses talents de tireur, l'avantage très enviable de pouvoir toujours « joindre le geste à la parole » et de passer sans douleur de la théorie au cas concret.

Félicitons cet officier sympathique, âpre montagnard et tireur habile, d'avoir servi avec une telle précision la cause du tir qui est aussi celle de notre armée.

Le colonel Herbert Constam, qui dirige effectivement les écoles de tir depuis deux ans, comme adjoint du colonel Otter, en devient le commandant en titre. Il remplacera, provisoirement, le colonel Borel à la direction des Ecoles centrales.

Né en 1885, le colonel Constam fut nommé lieutenant en 1905. Il fit presque tous ses services comme officier de troupes à la tête de contingents de Zurich, de Schwyz et du Tessin. Commandant du régiment d'infanterie de montagne 29, de 1930 à 1931, il est actuellement chef de la brigade 15, qui est également un corps alpin. Comme officier d'état-major général, il fut, de 1927 à 1929, chef d'état-major de la 4°, puis de la 5° division.

Le colonel Constam a fonctionné, pendant longtemps, en qualité de chef de classe, aux Ecoles centrales I et II. Ces dernières années, il était chargé de l'enseignement de la tactique. Il professe cette même branche à l'Ecole militaire du Polytechnicum de Zurich.

On s'accorde à dire le plus grand bien de cet officier supérieur, remarquablement doué, dont le brillant enseignement tactique a toujours conquis ses élèves, et qui a été jugé capable de réaliser cette performance peu commune de remplacer à la fois le colonel Borel et le colonel Otter.

# **NÉCROLOGIE**

† Le général José Paulo Fernandès.

Nous avons appris, avec un vif chagrin, la mort du général José Paulo Fernandès survenue il y a trois semaines, alors qu'il faisait une promenade à cheval dans les environs de Lisbonne.

Cet officier très distingué, qui était inspecteur général de l'artillerie portugaise, fut pendant plus de vingt ans le correspondant de notre revue, à laquelle nous savons qu'il faisait l'honneur d'être très attaché. Ses « chroniques portugaises », à la fois objectives et toujours actuelles, étaient destinées, dans son esprit, à établir un lien entre son pays et le nôtre. Pensée touchante et qui témoigne non seulement de la qualité de son esprit, mais de celle de ses sentiments à l'égard de la Suisse.

Nous prions la famille du général Fernandès d'accepter l'hommage de notre profonde sympathie.

( Rédaction.)